

Jean-Robert Lemoyne de Montchevry

En 1764, le capitaine de frégate, Louis-Antoine de Bougainville avait guidé quelques Français vers l'archipel des Malouines, pour y établir une nouvelle colonie. Celle-ci n'eut pas le temps de se développer, car les Espagnols réclamèrent l'archipel au nom du traité d'Utrecht. Le ministre M. de Choiseul ne souhaitait pas laisser tomber ce bout de terre entre les mains des Anglais. Aussi, décida-t-il de mettre fin aux implantations françaises et demanda à Bougainville de monter une nouvelle expédition pour évacuer vers Montevideo, appartenant alors à l'Espagne, les familles qui le désireraient. Pour ne pas perdre la face, le ministre imagina de transformer cette défaite diplomatique en une simple étape sur la route du tour du monde. C'est ainsi que Bougainville fut chargé de restituer à l'Espagne les îles des Malouines et de se rendre par la suite aux Indes orientales en traversant les mers du sud entre les tropiques, à bord de la frégate la Boudeuse, accompagné de la flûte l' Etoile.

Le 11 juillet 1767, à Rio de Janeiro, avant de se lancer dans les mers australes, le Commandant Bougainville procéda à quelques changements dans les deux équipages. A la mi-novembre, il put enfin commencer son périple autour du monde. Il franchit le détroit de Magellan, explora l'archipel des Tuamotu, séjourna à Tahiti, mouilla aux îles Salomon où il essuya un tremblement de terre. Ensuite, il passa au large de la Nouvelle Guinée, franchit le "Passage des Français" qui s'appellera par la suite le "Détroit de Bougainville" et s'arrêta aux Moluques pour se ravitailler.

En septembre 1768, il parvint à Batavia (Djakarta) dans une des îles de l'Indonésie. Là, il fit hospitaliser une trentaine de malades du scorbut et de dysenterie. Peu après, Bougainville ne comptait que des malades atteints par des fièvres violentes et par la dysenterie, alors appelée "flux de sang". Pour mieux les soigner, il décida de faire route promptement vers l'Isle de France (actuellement appelée l'île Maurice) où il devait livrer à l'intendant royal, Pierre Poivre, des marchandises transportées depuis la France.



Ile Maurice anciennement Isle de France

La Boudeuse arriva le 8 novembre 1768 à Port-Louis. Cette ville était dotée d'une rade bien défendue, ainsi que de plusieurs bâtiments dont des greniers, une cale sèche, un arsenal, une armurerie et un hôpital. Le lendemain, Bougainville y envoya tous ses malades. Parmi eux, se trouvait un jeune homme qui souffrait gravement de la poitrine. La religieuse qui s'occupait de l'accueil, l'interrogea sur son identité. A grand peine, le malade répondit :

" Je suis le Garde de la Marine, Jean-Robert Lemoyne de Montchevry...Mon père, Antoine-Philippe Lemoyne est le commissaire général de la marine au port de Rochefort..." Mais

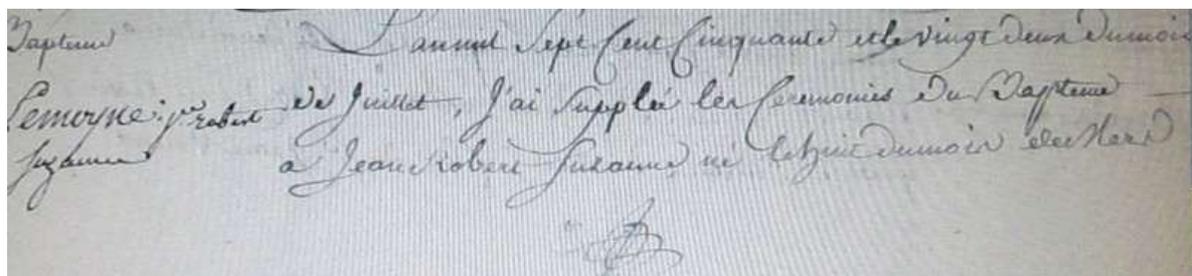
une subite quinte de toux et des vomissements sanguinolents l'empêchèrent de continuer sa déclaration. Sur le lit de camp installé à sa droite, son voisin, les mains crispées sur son ventre, se tordant de douleur, acquiesça d'un hochement de tête. C'était le chevalier du Bouchage qui souffrait de dysenterie depuis l'escale à Batavia .

De l'autre côté du jeune homme, un matelot de la Boudeuse, un peu moins mal en point que ses confrères, confirma cette déclaration. Il se souvenait bien des propos tenus par ce jeune volontaire, juste débarqué de l'Etoile qui était monté sur la Boudeuse, à Rio de Janeiro. Alors qu'il procédait à une manoeuvre, non loin du gaillard-arrière où s'étaient réunis des officiers, des mariniers et des canoniers autour d'un gobelet de vin, il avait entendu le début de leur conversation. Certains d'entre eux avaient demandé à la jeune recrue de se présenter et de ne leur épargner aucun détail concernant ses origines, son enfance et sa jeune carrière dans la Marine.

" *Je me nomme Jean-Robert, Suzanne Lemoyne de Montchevry....Je suis le petit-fils du Président-Trésorier de France à la généralité de Paris, Antoine Lemoyne ...*" Le matelot, appelé à effectuer d'autres manoeuvres, n'entendit pas la suite de la conversation. Imaginons quelques instants la tenue de ces confidences .

" *Je suis né, il y a dix-sept ans, en Guyane , là où mon père, Antoine-Philippe Lemoyne exerçait comme Commissaire de la Marine et Ordonnateur depuis deux ans. Au début de la guerre avec les Anglais, en mars 1746, ma mère, Marie-Magdeleine Birot, une des filles d'un riche planteur martiniquais, alors qu' elle était enceinte de mon frère Charles, avait laissé partir son époux avec son fils premier-né , tout juste sevré . En effet, mon père venait d'être nommé à Cayenne et devait à tout prix rejoindre la France pour retirer au ministère, la commission indispensable à sa prise de fonction. Pendant le trajet, son navire fut attaqué par un bateau-corsaire pro-anglais. Mon père fut blessé, capturé et envoyé à la Nouvelle-Angleterre. Néanmoins, il eut l' occasion de rentrer en France, via Madère et l'Espagne. Mais, son enfant fut malade et mourut à Madrid.*

Ce n'est qu' après la fin du blocus dans les Antilles, que ma mère et mon frère Charles, alors âgé de trois ans, purent quitter la Martinique et rejoindre mon père en Guyane. Enfin réuni, le couple conçut son troisième enfant. C'est ainsi que je vis le jour le 8 mars 1850, dans la maison du gouverneur d'Orvilliers qui hébergeait mon père depuis son arrivée à Cayenne.



Jean Robert Suzanne Lemoyne ondoyé à St Sauveur à Cayenne

Je fus seulement ondoyé et non baptisé, deux semaines après ma naissance. Ce n'est que le 22 juillet que je fus porté sur les fonts baptismaux de l'église Saint Sauveur de Cayenne. Comme ma marraine, Catherine Suzanne Gendron, ma grand-mère paternelle et mon parrain, son époux en secondes noces, Jean-Robert Sanson, receveur général des consignations, étaient absents puisqu' ils vivaient à Paris, ils furent représentés par deux enfants dont mon frère Charles. Mais ceux-ci étaient trop jeunes pour signer, alors ce furent les pères qui apposèrent leur signature au bas de l'acte de baptême.

Peu de temps après, mon père, qui avait proposé de faire construire un logement pour lui, ou tout autre ordonnateur et qui ne pouvait plus habiter chez le gouverneur, envisagea d' acheter l'ancienne maison de l' intendant d'Albon, située aux abords de la ville de Cayenne. Cette demeure, une maison de maître entourée de son exploitation coloniale, était voisine des terrains du gouvernement. Il fallut deux ans à mon père, pour mener à bien cette acquisition. Pour compléter ses sources de revenus, il y établit une briqueterie et une habitation , c'est-à-dire une plantation sucrière où travaillaient une vingtaine d'esclaves. Ainsi, c'est dans cette maison que je vécus les

premières années de mon existence, tout comme mon frère Charles et mes autres frères et sœurs qui vinrent au monde par la suite.

J'avais à peine dix-huit mois quand naquit ma première sœur, Madeleine-Louise. Malheureusement, elle mourut à l'âge de deux ans, en novembre 1753, huit mois tout juste après la venue au monde de Louise-Elisabeth, ma deuxième sœur. Il m'a été dit qu'en 1754, un garçon serait mort une heure après être né et n'aurait pas reçu de prénom. Les conditions de vie dans cette lointaine colonie étaient si mauvaises que Louise-Elisabeth quitta ce monde deux ans plus tard. Quelle était la cause de cette mort? Une de ces maladies infantiles dont souffrent souvent les enfants en bas âge ou la malnutrition due aux difficultés rencontrées par tous en Guyane à cette époque?

Début 1757, alors que ne survivaient que mon frère Charles et moi-même, mes parents conservaient l'espoir d'agrandir la famille. Enfin, le 20 novembre, vint au monde une petite fille qui fut prénommée Françoise-Angélique. Cette sœur, que nous appelons dans l'intimité tout simplement "Angélique", eut la chance de survivre. D'ailleurs, elle vit de nos jours en France avec mon père. Enfin, au retour d'un congé en France, où mon père était parti organiser les études de mon frère aîné, il put concevoir son dernier enfant. Celui-ci, prénommé Jacques-Philippe vit le jour en septembre 1759. Malheureusement, ce jeune frère s'éteignit deux ans plus tard. Mais je n'étais plus là pour témoigner de cet événement, car entre temps, j'avais quitté la Guyane pour poursuivre mes études en France.

D'ailleurs, ce fut pour moi, le départ d'une nouvelle vie. Désormais, à l'hiver 1759, je n'étais plus qu'un enfant d'une dizaine d'années, un fils de noble famille certes, mais natif des Colonies, parti s'instruire très loin de chez lui, dans un prestigieux collège français. Il me fallut suivre de nouvelles habitudes, me plier à la discipline des professeurs, à ..."

- Oui ! comme nous tous ici, répondit un de ses nouveaux compagnons. Mais, continuez, comment êtes-vous entré dans la Marine de Sa Majesté?

Satisfait d'avoir capté l'attention de ses auditeurs et après s'être versé un peu de vin dans son gobelet d'étain, Jean-Robert poursuivit ses confidences.

" A l'été 1764, mon père, revint en France, après avoir exercé quinze ans en Guyane. Il devait désormais travailler en tant que Commissaire Général ou plutôt Chef du Détail des Colonies au port de Rochefort. Alors, il profita de la nouvelle organisation de la marine que le ministre, M. de Choiseul mettait en place, pour faire admettre au port de Rochefort, mon frère Charles comme élève-commissaire de la Marine et moi-même comme volontaire chez les Gardes de la Marine.

Comme vous le savez parfaitement, les gardes de la marine sont entretenus par le Roi pour apprendre le service de la marine et devenir des officiers. Mais pour devenir garde, il faut être âgé de 16 à 25 ans, or, moi, j'étais juste âgé de quatorze ans, quand j'ai postulé à cette formation, c'est pourquoi j'ai commencé comme volontaire.

Il faut être également un gentilhomme. Aussi, pour prouver mon appartenance à la noblesse, j'ai déclaré que j'étais le petit-fils d'Antoine Lemoyne, qui de son vivant, détenait la charge de Trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Paris. Or, cette charge lui avait accordé le privilège de transmettre son titre d'écuyer par primogéniture, titre que seul mon frère aîné avait le droit de porter. C'est pourquoi, pour avoir le droit d'adjoindre à mon patronyme, le nom d'une seigneurie, mon père me dota de celle de Montchevry.

Aussi, au cours de l'année 1765, Charles commença sa formation qui devait durer trois ans. Pour ma part, je partai en stage en mer pour onze mois. Je ne vous parle pas de la formation pratique que nous devons exercer sur les vaisseaux du roi, vous la connaissez aussi bien que moi!

- Bien sûr! Nous devons servir comme soldat, en avoir toutes les fonctions, entretenir et cultiver nos connaissances de pilotage et d'hydrographie, nous exercer au mousquet, au canon, à l'évolution militaire, à la manoeuvre et aussi apprendre à commander! fit un des gardes de la marine présents.

- Je ne vous rappelle pas la formation théorique que nous devons recevoir, continua Jean-Robert.

- *Oui, il faut apprendre les mathématiques, le dessin, l'écrit, les fortifications, les constructions navales, l'hydrographie et même la danse et l'escrime... répliqua son confrère.*



Hôtel d'Amblimont et l'ancien lieu de formation des Gardes de la Marine.
Rochefort (2011)

- *A Rochefort, reprit le jeune Jean-Robert, les futurs gardes de la marine étaient auparavant formés dans des bâtiments situés à deux pas de l'Hôtel de Cheusses où résidaient les commissaires de la marine. Mais le local était trop petit, mal agencé, les parois si minces que nous, les élèves, nous étions souvent dérangés par le bruit des autres classes. Des travaux de rénovation commencèrent alors en 1764. C'était justement le moment où mon père, prit ses fonctions au port de Rochefort. On lui avait attribué un logement à l'Hôtel de Cheusses. Comme à cette époque, il était prévu d'installer l' Hôtel des Gardes de la Marine dans ce domaine destiné au Commissaire Général, mon père affolé, fit toutes les démarches possibles pour trouver une autre résidence, mais en vain! Heureusement, il put rester à l'Hôtel de Cheusses. Les travaux de rénovation de l'hôtel des gardes venaient juste de s'achever quand j'ai été engagé sur l'Etoile.*

A mon retour de stage en mer, j'appris une désagréable nouvelle... Ma mère, Marie-Magdeleine Birot qui était née quarante-quatre années auparavant en Martinique, avait quitté ce monde, le 22 juillet 1765, à l'Hôpital Militaire de Rochefort où gravement malade, elle avait été transportée. Il est vrai qu'elle était en mauvaise santé depuis longtemps. D'ailleurs, elle était déjà souffrante en quittant Cayenne. De plus, elle ne supportait pas le climat saintongeais, en particulier les brumes humides et insalubres des marais voisins. De quoi souffrait-elle exactement? De la phthisie qui sévissait dans la région ? Epuisée par les huit grossesses qu'elle avait menées à terme? Je l'ignore. Ma mère fut inhumée à l'église de la paroisse Saint Louis qui dessert le quartier de l'arsenal.

Conscient que l'évocation de cette disparition était encore douloureuse pour le jeune volontaire, un des officiers s'empressa de changer de sujet de conversation.

- *Comment êtes-vous parvenu à embarquer dans l'expédition de M. de Bougainville ?* lui demanda-t-il. Jean-Robert Lemoyne reprit son souffle et commença ses explications.

- *C'est que mon père, le commissaire de la marine Antoine-Philippe Lemoyne avait été chargé des préparatifs concernant l'expédition que M. de Bougainville devait mener autour du monde. Il était prévu que la frégate qu'il devait commander, la Boudeuse, soit rejointe aux Malouines par la flûte l'Etoile, destinée à lui apporter les vivres nécessaires à cette longue navigation et à la suivre pour le reste de la campagne.*

Mon père était à Paris quand, à la mi-septembre 1766, il reçut l'ordre de partir pour Paimboeuf, près de Nantes pour effectuer l'armement de la La Boudeuse. Il reçut par la suite, les dispositions relatives à cet armement ainsi qu'à celui de l'Etoile qu' il devait suivre à Rochefort. Il se mit aussitôt à l'oeuvre. Il n'avait que deux mois pour exécuter cette lourde tâche!

Comme prévu, le 15 novembre, la Boudeuse commandée par M. de Bougainville partit de Paimboeuf vers la rade de Mindin avant de prendre le large. Deux jours plus tard, le vaisseau subit un coup de vent particulièrement violent qui mit à mal le gréement et rompit tour à tour divers mâts. Les dégâts étaient importants. M. de Bougainville fit aussitôt des remarques sur l'état et les qualités, ou plutôt les défauts de la frégate qu' il commandait. Il remit en cause la hauteur de la mâture, la mauvaise répartition des charges au-dessous du centre de gravité menaçant la mâture en cas de roulis et le calfatage. Pour remédier à ces défauts, il fit diminuer la hauteur des mâts, modifier la charge de l'artillerie par des canons plus légers. Mais le commandant n'était pas rassuré! Il craignait que le bâtiment ne puisse naviguer dans les mers qui entourent le Cap Horn.

A Nantes, mon père s'empessa de prendre toutes les dispositions relatives aux réparations. Ayant su que M. de Bougainville avait mis en cause son travail en critiquant surtout la mauvaise répartition des charges, mon père se sentait blessé dans son amour propre et doutait de ses capacités à poursuivre son action. Néanmoins, M. le Ministre lui déclara qu' il lui faisait toujours confiance. En fait, il avait encore besoin de ses services, car l'armement de l'Etoile, à Rochefort, était loin d'être fini! Enfin, le 3 décembre 1766, le Roi adressa officiellement à M. de Bougainville la lettre qui l'autorisait à prendre dès son arrivée aux Malouines le commandement de la flûte l'Etoile et de la Boudeuse.

- Mais comment avez-vous été informé de ce retard et de ces désagréments, puisque vous n'étiez pas sur la Boudeuse ? demanda - t - on au jeune Lemoine.

- En fait, j'étais présent à Rochefort aux côtés de mon père quand celui-ci poursuivait l'armement de l'Etoile. Le départ était prévu pour la fin décembre. Mais la flûte n'était pas encore prête. Le 16 janvier, M. de la Giraudais nommé capitaine de ce navire, recevait les instructions identiques à celles qui avaient été remises à M. de Bougainville en ce qui concernait la police, la discipline à faire observer à bord. Surtout, on lui demandait de " presser son départ". L' Etoile quitta enfin le port de Rochefort le 1er février . C'est bien plus tard que j'appris que la Boudeuse avait quitté la rade de Brest, le 15 décembre précédent.

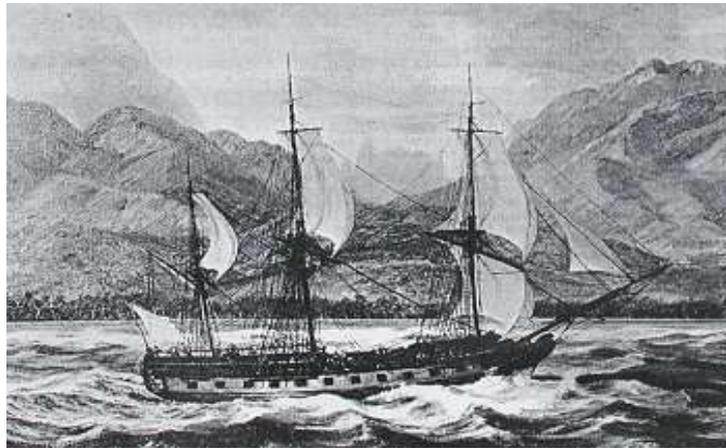
- Alors, allez-vous enfin nous dire comment vous êtes arrivés sur l'Etoile? demanda un officier quelque peu impatient.

- Mon embarquement se passa dans la précipitation, c'est vrai! Mon père tenait absolument à me faire engager dans cette expédition. N' était-ce pas l'occasion de compléter la formation d'un futur garde de la marine, sans attendre la fin des trois années requises? Même si j' avais déjà effectué un stage en mer de onze mois l'année précédente? Il avait sollicité pour moi cet embarquement. Mais le ministère, en octobre 1766, l' avait refusé de manière déguisée. Il est vrai que je ne pouvais pas cacher que j'étais de santé fragile et que je souffrais déjà de la poitrine. Aussi , je fus jugé incapable d' effectuer une si longue course.

Mon père était encore à Nantes à surveiller le départ de la Boudeuse, quand il saisit l'opportunité qui s' offrait à lui. Le chevalier d' Yssine qui devait au préalable s'embarquer sur la frégate avec un brevet de lieutenant, dut quitter le vaisseau pour des raisons de santé. Une place se libérait donc et mon père espéra aussitôt le faire remplacer par moi, en tant que volontaire. Mais l'affaire était loin d'être réglée! Le départ de la Boudeuse était prévu au 15 novembre de Nantes et à cette date, je séjournais à Rochefort! Difficile donc d'être immédiatement présent à l'embarquement ! Mais, mon père ne renonça pas! Il restait la solution de me faire embarquer comme volontaire sur l'Etoile qui devait partir plus tard pour rejoindre la Boudeuse aux Malouines. Enfin, mon embarquement sur ce navire marchand fut autorisé au début du mois de décembre . Mon père ajouta aux remerciements qu' il adressa à l'agent ministériel, une demande de nomination de garde de la marine! Puis, comme vous pouvez de le constater, M. de Bougainville vient de m'échanger contre un autre volontaire, un des fils de M. Duclos-Guyot je crois, qui vient de passer sur l'Etoile.

En fait, Jean-Robert fut "fait" Garde de la Marine à la promotion du 18 août 1768. Ce jour-là, la Boudeuse qui venait de passer auprès de l'archipel de la Nouvelle Guinée, découvrait une île

haute que Bougainville ne sut pas identifier. La semaine suivante, la frégate franchissait le "Passage des Français" appelé depuis le " Détroit de Bougainville".



La Boudeuse commandée par Bougainville

A peine trois mois plus tard, le 15 novembre 1768, le jeune Garde-Marine, Jean-Robert, Suzanne Lemoyne de Montchevry s'éteignait à l'hôpital de Port-Louis, à l'Isle de France. C'est cette date qui fut annotée dans le registre-matricule de la Boudeuse, rempli à Rochefort au retour de l'expédition.

Peu après, le 26 , c'était au tour de l'enseigne de vaisseau, le chevalier du Bouchage de quitter ce monde. Or, à son retour en France, deux ans après ces événements, Antoine de Bougainville écrivait que le chevalier était décédé le 17 et que le jeune fils de M. LeMoyne, commissaire-ordonnateur de la marine, mourut peu de jours *après*. Cette confusion est sans doute due au fait que le navigateur se référait à ses souvenirs et non pas aux traces écrites laissées quotidiennement sur le journal de bord de la Boudeuse. En effet, au moment de ces faits, l'écrivain de la marine, Louis -Antoine Starot de St Germain, n'avait pas pu tenir ce journal comme à son habitude, car gravement malade lui aussi, il séjournait dans ce même hôpital de Port-Louis .

Quelle fut la cause du décès de Jean-Robert?"*Mort de la poitrine*" écrivit Bougainville. Que signifiait cette expression à cette époque? Certains auteurs pensent qu' il souffrait de phtisie, c'est-à-dire, soit d'une forme de la tuberculose pulmonaire, soit d'une autre maladie provoquant les mêmes symptômes.

La Boudeuse quitta l'Isle de France le 12 décembre 1768, suivie peu après par l'Etoile. Après avoir mouillé une dizaine de jours dans la colonie hollandaise du Cap, au sud du continent africain, la frégate passa au large de Sainte Hélène, puis remonta vers les Açores. Arrivée en vue d'Ouessant, le 14 mars 1769, elle essuya un coup de vent qui lui endommagea sa dérive. Deux jours plus tard, elle arrivait enfin à Saint Malo.

A son bord, sept hommes manquaient à l'appel. Parmi eux, le jeune Garde de la Marine, Jean-Robert, Suzanne Lemoyne de Montchevry.